



**EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

Séance du 13 février 2024

Délibération n°8

Objet : Lancement d'une procédure d'appel d'offres en vue de la conclusion d'un marché public relatif au ramassage, entretien et marquage du linge personnel des résidents d'EHPAD gérés par le CCAS – Autorisation à signer le marché

Étaient présents :

M. Frédéric DURAND (Vice-Président), Mme Nicole AUBOURDY, Mme Catherine ZADRA, M. Thierry NITCHEU, Mme Christel PFISTER, M. Daniel BOURDELIN, M. Charles-Henri SCHMIDT, M. Jacques DREVON, Mme Marie-France LIVEBARDON, Mme Huguette GUILHOT.

Avaient donné pouvoir :

M. Gaël PERDRIAU (Président) ayant donné pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY, Mme Marie-Eve GOUTELLE ayant donné pouvoir à M Frédéric DURAND. M. Charles DALLARA ayant donné pouvoir à Mme Catherine ZADRA, M. Jean-Pierre KOTCHIAN ayant donné pouvoir à Mme Huguette GUILHOT, M. Henry DUPOIZAT ayant donné pouvoir à M. Jacques DREVON

Absents / Excusés :

M. Jean GOYET, M. Philippe CESANA.

Vu

- L'article R 123-20 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- Les articles R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique relatifs à la procédure d'appel d'offres ouvert

Considérant

Le CCAS de Saint-Étienne a notifié le 28 juin 2020 à la société BULLE DE LINGE, l'exécution d'une prestation de ramassage, entretien et marquage du linge personnel des résidents d'EHPAD gérés par le CCAS.

Il a été reconduit selon les termes du contrat et s'achèvera le 31 mai 2024.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire sans montant minimum et un montant maximum de 140 000,00 € HT par an (soit 560 000,00 € HT sur la durée totale du marché), en application des articles R.2162-2 al 2, R.2162-4 2° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique.

L'estimation annuelle des commandes est de 120 000,00 € HT.



L'accord cadre sera conclu pour une période initiale allant du 01 juin 2024 (ou à la date de notification si elle est postérieure) jusqu'au 31 mai 2025.

Il pourra être reconduit de façon tacite par période successive d'un an pour une durée totale de 4 ans (périodes initiale et de reconduction comprises), sans que ce délai puisse excéder le 31 mai 2028.

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Saint-Étienne autorise :

- **Le lancement de cette procédure d'Appel d'Offres Ouvert relatif au ramassage, entretien et marquage du linge personnel des résidents d'EHPAD gérés par le CCAS,**
- **La conclusion du marché afférent,**
- **Le Vice-Président à signer le marché à intervenir, dont un exemplaire restera joint au dossier ainsi que tous les actes de gestion liés à celui-ci y compris la résiliation faisant suite à un arrêt d'activité ou à une liquidation judiciaire.**

Vote à main levée : nombre de voix : - POUR : 14
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 1

Détail des votes :

- Pour : M. Frédéric DURAND (Vice-Président), Mme Nicole AUBOURDY, Mme Catherine ZADRA, M. Thierry NITCHEU, M. Daniel BOURDELIN, M. Charles-Henri SCHMIDT, M. Jacques DREVON, Mme Marie-France LIVEBARDON, Mme Huguette GUILHOT, M. Gaël PERDRIAU (Président) ayant donné pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY, Mme Marie-Eve GOUTELLE ayant donné pouvoir à M Frédéric DURAND, M. Charles DALLARA ayant donné pouvoir à Mme Catherine ZADRA, M. Jean-Pierre KOTCHIAN ayant donné pouvoir à Mme Huguette GUILHOT, M. Henry DUPOIZAT ayant donné pouvoir à M. Jacques DREVON

- Abstention : Mme Christel PFISTER

- Contre : néant.

**Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président du C.C.A.S.**

Frédéric DURAND